

**26 septembre, Journée mondiale de la contraception :**  
**« La meilleure contraception, c'est celle que l'on choisit »**  
**Oui mais...**

La contraception est un droit fondamental des femmes et des hommes pour vivre une sexualité libre et épanouie, pour choisir le moment d'avoir ou non des enfants. En France, le droit d'avoir accès à une contraception gratuite et anonyme est inscrit dans la loi depuis 2001 pour tous les jeunes.

**Oui mais aujourd'hui...** Dans le monde, trop de femmes et de jeunes n'ont pas accès à une contraception : 33 millions de grossesses non désirées, 74000 décès dus aux avortements clandestins. Selon des études<sup>1</sup> internationales, 35% des jeunes pensent la méthode du retrait comme efficace et sûre et peu d'adolescents ont accès à des informations sur la santé sexuelle acceptables et abordables...

**Oui mais aujourd'hui...** Si en France « La meilleure contraception, c'est celle que l'on choisit »... ce choix n'est pas réellement possible car la méthode qui conviendrait le mieux est trop chère et non remboursée (patch, anneau, préservatif masculin ou féminin, diaphragme, certaines pilules...). Pour que la contraception soit accessible à toutes et à tous, Le Planning Familial a lancé en mai une campagne nationale prévue jusqu'à fin 2010 pour le remboursement de TOUTES les contraceptions !

**Oui mais aujourd'hui...** Alors que la journée mondiale s'adresse plus particulièrement aux jeunes adolescents qui débute leur vie sexuelle, la sexualité des jeunes reste, dans notre société, un tabou et la contraception encore une « affaire de filles ». Le manque d'informations, les difficultés d'accès ou de coûts et les idées reçues restent encore des freins majeurs à la maîtrise de la fécondité.

**Alors Oui...** Le Planning familial réaffirme que les droits sexuels et reproductifs sont des droits fondamentaux. Il réaffirme également l'importance de pouvoir dissocier procréation et sexualité. Il souligne enfin la nécessité d'accéder à la contraception de son choix.

Privilégier une approche globale et positive de la sexualité des jeunes, dans le respect des différences, passe par l'absolue nécessité d'une éducation à la sexualité et sexualisée comme les textes le prévoient ; par l'application de la loi et de toute la loi et par le remboursement de tous les moyens de contraception de manière à en favoriser l'accès à toutes et tous notamment aux jeunes.

**En cette journée mondiale, rappelons aussi que l'accès à une contraception et à un avortement sûr et légal sont les deux facettes d'un seul et même droit : celui de disposer de son corps.**

**« Ensemble pour le remboursement de TOUTES les contraceptions », parce que c'est « un droit, mon choix et notre liberté »**

**Contact :**

Marie-Pierre Martinet, secrétaire générale, # 06 70 19 83 48

---

<sup>1</sup> World contraception day 2010 [www.your-life.com](http://www.your-life.com)

